**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 35 (1947)

**Heft:** 723

**Artikel:** Documentation professionnelle : la profession de sage-femme

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-266105

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le peuple suisse pourrait accepter sans arrière-

Le Comité genevois a lui aussi défendu un projet qui donne des rentes plus élevées sans augmenter les contributions des finances fédérales et cantonales, en s'appuyant sur le système de la répartition. On ne l'accusera pourtant pas d'être adversaire de l'Assurance-veillesse! L'erreur du Conseil fédéral a été de présenter

un projet intangible, à prendre ou à laisser. M. le Conseiller national Guinand a vainement tenté de remonter le courant.

Le fonds d'égalisation prévu de 3 milliards tout en chargeant le projet d'un poids considé-rable, risque dans trente ans d'être un leurre, car nul ne peut connaître la puissance d'achat du franc à cette époque et il met entre les mains do l'Etat une puissance capitaliste énorme. Qu'a fait le Conseil fédéral des sommes qu'il devait, de par la constitution, réserver depuis des années l'Assurance-vieillesse ?

à l'Assurance-viellesse?

On peut donc, en toute bonne foi, se poser des questions quant à la mise en train d'une œuvre sociale d'une pareille envergure. Et n'estce pas un argument quelque peu fallacieux de dire que si on n'adopte pas le projet officiel c'est renvoyer l'Assurance-vieillesse à 20 ou 30 ans. Car qui empêche, dans notre démocratie, au len-demain d'un vote, de proposer un projet qui tienne compte d'un certain nombre d'objections et de la compte d'un certain nombre à objections et de la faire discutter par les Chambres, réunies à la plus prochaine session? On a bien mis en œuvre une procédure accélérée pour les articles constitutionnels concernant la protection de la

Par ces quelques lignes nous avons seule-ment voulu éviter que par des généralisations massives et simplistes on traite d'emblée de « sa-boteurs » un grand nombre de ceux (et ils apparbotents » un grant nombre de ceux (et us appar-tiennent à tous les milieux) qui ont de tout leur cœur œuvré pour l'Assurance-vieillesse et qui, aujourd'hui avant de prendre une position défi-nitive se posent des questions angoissantes qui ne manquent pas de les préoccuper. Mais ce qu'on peut affirmer c'est que, quel que soit le résultat-final, l'Assurance-vieillesse doit se réaliser et cu'elle le serve en 1018, ou en 1010, cere l'édan qu'elle le sera, en 1948 ou en 1949, car l'élan donné par l'initiative ne s'arrêtera pas. Il faut que nos vieillards, en Suisse, n'aient plus cette appréhension amère du lendemain.

Nous femmes ne pouvons nous désintéresser de cette urgente réalisation sociale et c'est de toute notre conviction que nous devons nous tenir au courant et travailler pour sa meilleure applica-tion. Andrée L.

## \_\_\_ Enseignement ménager

Un grand effort a été tenté ces dernières années pour développer et améliorer l'enseigne-ment ménager. On a raison, car l'émancipation de la femme est liée à la façon dont elle conçoit et dont elle exécute les travaux ménagers. Mais, bien que l'on estime que « mettre la main à. la pâte » soit le meilleur moyen d'apprendre un métier, je ne crois pas que ce soit le bon pour ce qui concerne le ménage, qui n'est pas à pro-prement parler «un métier». En outre les jeunes filles de 12-13 ans, par-

fois plus jeunes, qui suivent les cours ménagers sont très vite rebutées si on les astreint à des travaux pénibles; leurs bras minces s'épuisent à la manœuvre d'ustensiles lourd. Elles ne voient alors dans le ménage qu'un ensemble de be-sognes déplaisantes. Je voudrais qu'on leur donne plutôt des leçons d'économie domestique, qu'on leur apprenne le prix des denrées, leur valeur alimentaire, leur saison, qu'elles connais-sent la valeur nutritive des viandes, des légumes, des fruits ; qu'elles sachent créer des me-nus d'été et d'hiver, des menus d'enfants, de travailleurs, de vieillards. Il se peut que cela ne

## Nos principales collaboratrices pour 1947

S. Bonard: (Féminisme, suffrage, articles de fonds, expositions, etc., etc.).

Tonas, expositions, etc., etc.).

Dorette Berthoud: (Etudes et feuilletons littéraires et historiques, essais et considérations féministes, etc.).

E di Centa (Lisette): (Féminisme, comptes rendus, variétés, etc.).

Derron-Ulliac: (Questions féministes et pro-

fessionnelles).

Marg. Example: (Education, psychologie).
M. Folly: (Traductions, adaptations, comptes rendus, etc.).

Marianne Gaonebin: (Etudes et feuilletons lit-téraires et artistiques).

M. Gampert: (Comples rendus bibliographiques).

Renée Gos: (Etudes littéraires, comptes rendus bibliographiques, variétés, etc.). Gabrielle Guchardet: (Comptes rendus divers, reportages, etc.).

E. KAMMACHER, avocate : (Questions féministes et

juridiques }. D. Lecoultre: (Documentation du Secrétariat féminin suisse).

A. Leuch: (Politique fédérale, nouvelles fédé-rales, volations populaires, articles de fonds, nouvelles suisses, etc.).

Marg. Maire: (Etudes bibliographiques et his-toriques).

Fanny May: (Comptes rendus, adaptations, va-riétés, etc.).

riétés, etc.).
A. de Monter: (Compte rendus, traductions, adaptations, questions sociales, nouvelles suisses, etc.).
Hélène Naville: (Littérature, poésie).
Pennello: (Comptes rendus d'exposition à Genève).

L. Pérollaz : (Etudes littéraires) one Pierre: (Variétés, croquis, questions d'éducation féministe).

les passionne pas, mais leur cerveau est tendre.

Cela entre, cela reste, et permet plus tard d'ou-vrir de nouveaux horizons.

De l'émulation, des concours, voilà ce qu'aiment

les enfants: qui fera le meilleur repas avec la même dépense? Qui fera le meilleur repas avec des denrées identiques? Qui épluchera les lé-gumes le plus vite, le plus proprement, le plus économiquement? Que les enfants elles-mê-

mes proposent des concours. En un mot, faire travailler le cerveau autant et plus que les mains.

Apprenons-leur à préparer admirablement des plats simples, au lieu de rater des plats compli-qués, à proportionner les plats au nombre des

convives afin d'éviter les déplorables restes, à manger en leur saison les légumes frais, au liêu de faire de coûteuses conserves, enfin à travailler judicieusement et efficacement.

Quand les bases sont solides, chacune aura son

tour de main, selon les circonstances, ses moyens, son temps, mais son travail la satisfera davantage que si elle se borne à imiter servilement

les gestes de la maîtresse. Apprenons-leur aussi que très peu salir est bien plus intéressant que

beaucoup nettoyer, et que prévoir est le plus sûr

J. DERRON-ULLIAC.

moyen d'éviter les ennuis et le surmenage.

M. L. Preis: (Etudes et critiques littéraires comptes rendus divers, traductions, etc.). comptes rendus divers, traductions, etc.).
Antoinette QUINCHE, avocata: (Questions féministes et juridiques).

Dr. Mariette SCHAETZEL: (Moralité publique, éducation sexuelle, etc., etc.).

Marg. Siegfried: (Comptes rendus divers, adaptations et traductions, etc.).

Emilie Træmley: (Etudes littéraires et historiques, comptes rendus bibliographiques, etc.).

Valentine, Weinel.: (Comptes cadus diverses).

Valentine Weibel: (Comptes rendus divers, va riétés, etc.).

Correspondantes dans les cantons romands : Vaud : Mlle S. Bonard. Neuchâtel : Mlle Jeanrenaud.

La Chaux-de-Fonds: Mme Challandes. Fribourg: Mme Derron-Ulliac.

Jura bernois: Mle L. Pérollaz.

Valais: Mme I. von ROTEN. Tessin: Mme VOLONTERI.

...puis toutes les Associations et organisations qui nous envoient régulièrement de leurs nou-velles et mettent leur documentation à notre velles et mettent leur documentation à notre disposition: Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Association suisse pour le Suffrage féminin et ses Sections, Cartel d'Hygiène sociale et morale, Association des Femmes universitaires, Groupement la Femme et la Démocratie, Secrétariat féminin suisse et ses trois Sections, Unions des Femmes de Genève, Lausanne, et d'autres encore...

"puis, enfin, tous ceux et toutes celles, collaborateurs et collaboratrices spéciaux et spécialisés auxquels nous ferons appel dans le courant

taoorateurs et coltaboratrices specialis et specialis ésé auxquels nons ferons appel dans le courain de l'année qui vient, souhaitant toujours que, d'occasionnelle, leur coltaboration devienne ré-gulière pour le développement et l'amélioration de notre journal.

salaires féminins et masculins pour un travail

La loi No 46-2294 du 19 octobre 1946, relative au statut général des fonctionnaires et votée par la 2me Constituante, contient à son tour plusieurs dispositions intéressantes au point de vue féministe. C'est d'abord la disposition de principe de l'article 7:

« Aucune distinction pour l'application du présent statut n'est faite entre les deux sexes sous réserve des dispositions spéciales qu'il prévoit ». Quelles sont les dispositions spéciales?

« Il existe en outre, à l'égard du personnel féminin une disponibilité spéciale » (art. 114,

La mise en disponibilité est accordée de droit à la femme fonctionnaire ayant au moins 2 en-fants, dont l'un est âgé de moins de 5 ans, qu frappé d'une infirmité exigeant des soins continus, et demandant pour les élever, à quitter temporairement les cadres de son administration. Cette mise en disponibilité dont la durée est

de 2 ans, peut être renouvelée à la demande de l'intéressé aussi longtemps que sont remplies les conditions du 1er alinéa du présent article. (art. 120).

« Le fonctionnaire mis en disponibilité sur demande n'a droit à aucune rémunération. To tefois, dans le cas prévu à l'article 120, la femme Code de la famille » (art. 121).

Enfin l'article 140 stipule qu'il sera procédé:

1º Par voie de décret soumis à la ratification du Parlement avant le 31 décembre 1946 à l'or-ganisation d'institutions sociales dans les administrations ou services publics et à la fixation des règles applicables aux fonctionnaires en matière de sécurité sociale, en ce qui concerne notam-

ment les risques (maternité).  $2^{\circ}$  Par des lois ultérieures à la réforme de la loi du 14 avril 1945 (sur les pensions  $(r \not e d.)$  et garantissant les droits des femmes fonctionnaires.

## Lettre de Damas

(suite et fin)

Fréquemment elles choisissent aussi des universités étrangères, soit celles du Caire on d'Alexan-drie, soit, dans l'espoir de faire leur doctorat en France ou en Amérique, l'Université Francaise ou l'Université américaine de Bevrouth-Dans les salles de cours, au laboratoire ou dans la bibliothèque, elles travaillent côte à côte avec les jeunes gens. Evidemment, comme chez nous, du reste, le mariage met souvent fin à ces am-bitions. Pourtant, une de mes jeunes amies con-tinue avec son mari ses études de droit, à peine interrompues par leur lune de miel. Une autre, M<sup>lle</sup> Burhan Tarazi, l'unique avocate de Damas, animée d'ambitions étendues, est allée faire un stage prolongé dans une étude à Londres. Tout ceci aurait été presque impossible il y a quel-ques années et dans son ensemble interprète le nouvel état d'esprit de la jeune Arabe.

nouvel état d'esprit de la jeune Arabe. Un autre symptôme caractéristique se fait re-marquer depuis que les voyages sont redevenus plus faciles. Avant la guerre, les familles aisées passaient les vacances d'été à la montagne, y louant une maison, où elles menaient à peu près la même vie cloisonnée qu'en ville. Petit à petit on a pris goût à s'installer à l'hôtel. Simultàon a pris gout a sinstaner a l'noter. Similia-nément les voyages de noce au Liban tout proche devinrent à la mode — souvent en compagnie de la belle-mère, au moins dans les premiers temps. Aujourd'hui la Palestine ou l'Egypte sont devenues de rigueur, pour ceux qui tiennent a leur réputation mondaine et seules les restric-tions des transports audient sous la mouent tions des transports excluent pour le moment l'Europe.
Toutes ces impressions variées ne manquent

pas d'exercer leur influence et d'éveiller de nou veaux intérêts. La tendance à observer moins strictement, en cercle intime, la séparation des sexes y contribue beaucoup. Autrefois je comp<sup>2</sup> tais à peine 5 ou 6 de mes amies musulmanes que je pusse recevoir en présence de mon mari. Pareillement, lorsque un de nos amis venait de se marier, c'était une chose toute naturelle, mêse marier, cetait une chose toute natureire, me-me si nos relations étaient les plus cordiales, qu'il ne présentât sa jeune femme qu'à moi seu-le. Aujourd'hui les réunions mixtes ne sont plus du tout rares; la gêne et les manières hésitan-tes qui y avaient dominé au début ont fait place à des conversations aisées et animées sur des cuitet les plus divare. sujets les plus divers.

Evidemment, il faut se garder de générali-ser cette esquisse brossée rapidement à grands traits. Dans certains milieux conservateurs de la bourgeoisie aussi bien que dans la grande masse, bien des préjugés et d'anciennes tradii tions pèsent toujours sur la vie de la femme Beaucoup de parents désirant marier leurs filles aussitôt que possible considèrent comme super-flue une éducation qui dépasse le strict néces-saire. Donc, il n'est point surprenant qu'on ren-contre des mamans âgées de 16 ans. Mais l'exemple de ces femmes qui ont su franchir les bar-rières, et la lutte inlassable qu'elles mènent pour l'émancipation des autres ont donné des résulremanchation des autres ont domine des l'activats. En les appréciant, n'oublions pas qu'ici le problème de la femme n'est qu'un des aspects d'une transition générale et difficile, dont nous sommes les témoins. Nandy RONART.



#### EN FRANCE: L'égalité de droit des femmes fonctionnaires

La France a été un des derniers pays civilisés à accorder le droit de vote aux femmes, mais la 4me république marche, par contre, dans la voie de l'égalité des sexes, à pas plus rapides qu'aucun autre pays (U.R.S.S. et pays de l'Est européen non compris). Nous avons déjà signalé l'arrêté égalisant les

Julien Benda : Exercice d'un Enterré vif. Genève-Paris 1944. Edition des Trois Collines. On se rappelle ce roman de Vicky Baum

Marion, où une femme tombée au fond d'une crevasse et privée de tout secours, allume une cigarette et repasse en esprit sa vie. De même, à l'âge de soisante-treize ans, chassé de sa maison par l'invasion allemande, s'étant mis à couvert, seul et oublié. M. Julien Benda s'occupe à faire l'inventaire de sa carrière intellectuelle.

« Je suis poussé à rédiger ces pages parce que, grâce à une solitude quasi totale, que m'im-posent depuis quatre ans les circonstances, et à l'absence de toute dissipation due à aucun appel du dehors, j'ai, durant ce temps, exercé mon-esprit dans l'entière vérité de sa nature et crois avoir pris de celle-ci une conscience plus nette iamais. Dois-ie rappeler que mon mobile en de tels écrits n'est point le vain plaisir de traiter de ma personne, mais l'espoir de verser à la science de l'Homme une observation exacte ».

Chose curieuse, ce sage qui déclare avoir vécu dans le mépris de l'« actuel » pour s'atta-cher aux valeurs humaines durables, apparaît comme un esprit typiquement en réaction contre l'actuel, donc conditionné par cet actuel, et dans lequel défile comme en un miroir obscur les images séduisantes et étrangement colorées du monde présent. Il faut avoir lu l'Exercice d'un Enterré vij pour se représenter avec son éclat et sa fai-blesse le monde des littérateurs de la N. R. F.

pour voir surgir ces êtres conventionnellement célèbres avec l'intensité personnelle que leur confère la passion orageuse, qui se croit apaisée,

d'un rival à l'âme chagrine.

Moins de détachement qu'il ne voudrait en convenir — plus de succès qu'il ne le reconnaît. un dépaysement moins total qu'il ne le croit
 fait apparaître cet Enterré vif en pleine action au sein de l'après-guerre. Il n'oublie même pas de faire son compliment aux dames et c'est

d'entre les meilleurs qui soient: « Les femmes qui auront le plus marqué pour moi, celles auxquelles je pense avec le plus de plaisir dans ma vieillesse... sont celles qui... m'ont retenu par leur jugement, par leur per-sonne morale, ou charmé par leur esprit, leur grâce, leurs dons artistiques ».

M. G. M.

### Documentation professionnelle

# La profession de sage-femme

La Société suisse des sages-femmes qui, en tant qu'association professionnelle a, entre autres tâches, celle de défendre les intérêts professionnels et économiques de ses membres procéda, en 1944, avec le concours du Secrétariat féminin suisse, à une enquête sur les conditions d'engagement et de travail des sages-femmes en Suisse. Elle espère, ainsi, éveiller l'intérêt des auto-rités et du public et faire appel en même temps à leur compréhension pour les difficultés et les vœux à réaliser, résultant des conditions d'exis-tence si peu satisfaisantes de la sage-femme en Suisse.

Nous avons expédié aux fins de cette enquête deux questionnaires (différents: un destiné aux autorités cantonales compétentes, l'autre à 2300 sages-femmes. Toutes les autorités et presque la moitié des sages-femmes nous envoyèrent leur réponse qui constitua pour nous une documen-tation fort précieuse.

A titre d'introduction, nous avons élaboré une brève tabelle comparative des différentes législations cantonales; elle nous montre combien la formation et les conditions de travail sont différemment réglementées dans les 24 cantons et demi-cantons ou, parfois, même pas du tout ré-glementées. Ces données portent sur la formage-femme, sur les possibilités d'exercer sa pro-fession, sur les obligations de la commune envers la sage-femme, entretien et renouvellement de l'équipement, taxes, soldes et pension de retraite.

Une classification d'après l'état-civil et l'âge de la sage-femme nous révèle que la moitié est mariée. L'âge de 90 % des sages-femmes varie entre 30 et 70 ans, celles-ci sont assez réguliè-



## Publications reques

Tristan Tzara: Terre sur terre. Genève-Paris 1946. Edition des Trois Collines.

...je vais toujours tentant les chutes les plus certaines, ne suis-je celui qui de loin se voit vivre et périr.

je suis cheval je suis rivière j'avance mal je vis quand même »

Tristan Tzara, l'inventeur de la poésie dadaïste, urgi pendant la première guerre mondiale d'un fé de Zurich désormais célèbre, réapparaît aujourd'hui à Genève avec son volume de poèmes Terre sur terre, illustré, par André Masson, de compositions gravées plus décoratives que suggestives. A sa manière, il appelle la paix:

« que la terre advienne sur terre et se multiplie la graine de son règne ». M. G. M.

## Résolutions du Congrès d'Interlaken

(Suite et fin)

9) Emigration.
a) L'Alliance Internationale des Femmes,

réunie à Interlaken en août 1946.

Considérant que le problème de l'émigration est un de ceux qui à l'heure actuelle soltion est un de ceux qui a l'heure actuelle sol-licite le plus la sympathie du monde, que cette question doit être traitée et sa solution doit être appliquée avec autant de prévoyance que d'équité pour éviter de léser les uns en fa-vorisant les autres.

Et désirant trouver la solution de cette question de la manière la plus équitable pour

1. Demande aux pays en possession de vastes territoires riches et non exploités et qui en même temps manquent de main-d'œuvre d'accueillir le plus grand nombre possible de

2. Prend note avec satisfaction que certains Prend note avec satisfaction que certains pays de l'Amérique du Sud (Chili, Venezuela) ouvrent leurs portes aux émigrés de tous pays et offrent aux colons qui désirent s'installer chez eux des terrains et les facilités d'exploiter ceux-ci.
 Espère qu'aucun pays ne tentera d'imponitéries deux des serves preferences.

s. Espere qu'aucun pays ne tentera d'impo-ser l'immigration dans un pays quelconque contre la volonté de ses habitants. b) L'Alliance Internationale des Femmes réunie à Interlaken en août 1946. Demande instamment aux nations d'appor-

ter une solution radicale et généreuse au pro-blème des Apatrides, des Réfugiés et des dé-placés. Des millions d'entre eux sont aujour-





La MAISON des BELLES LAINES

de qualité

TOUX et MAUX DE GORGE

## **POTION FINCK**

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie

26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15 Tél. 2.71.75

#### **ECOLE VINET**

Ecole pour Jeunes Filles — 107° année Classes préparatoires, secondaires et gymnase.

LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13 TÉLÉPHONE 2.44.20



rement réparties de 10 ans en 10 ans, Un autre chapitre traite du revenu des sages-femmes; on distingue, suivant leur position, entre les sages-femmes employées par la commune et celles qui pratiquent librement ou en clinique. Force nous est de reconnaître qu'en moyenne Force nous est de reconnaître qu'en moyenne le revenu annuel des sages-femmes varie entre 500 et 2000 francs. La plupart sont donc dans l'obligation d'avoir une autre occupation afin de pouvoir subvenir à leurs besoins en complétant leur maigre salaire: travaux agricoles, ménage, soins aux malades ou aux nouveaux-nés; en ce qui concerne certains de ces travaux, on se demande s'il ne faudrait pas y renoncer car ceux-ci abimant les mains, ne sont pas favorables à l'exercice de la profession. Une sage-femme déclare très justement à ce suiet: « Je sais pardéclare très justement à ce sujet: « Je sais par-faitement qu'il n'est pas très hygiénique de net-toyer un bâtiment d'école mais mon salaire n'est suffisant ».

On a pu de même établir à quel milieu les époux des sages-femmes appartiennent générale-ment, combien d'enfants comporte leur famille et dans quelle mesure les sages-femmes célibataires, divorcées ou veuves doivent pourvoir l'entretien de tiers au moyen de leur pauvre salaine et, ce dernier cas est fréquent.

Le chapitre suivant envisage l'avenir de la profession. Nous y exposons nos vœux et nos postulats en vue d'améliorer la condition de la sage-femme:

## Femmes britanniques dans la vie publique

Le 16 janvier, lors de la conférence de Miss Le 16 janvier, lors de la conférence de Miss Margaret Bondfield, il régnait à la Salle Centrale une atmosphère particulière. Public féminin, public féministe, a-t-on écrit ailleurs, c'est bientot dit, il y avait quelque chose de plus. On sentait que l'auditoire n'était pas simplement curieux de voir une femme qui, à la force du poignet, a réalisé une carrière étonante, mais qu'il attendait, avec espoir, ce qu'elle avait à dire pour calmer l'anxiété des esprits réfléchis et prévoyants, à un moment où l'avenir du monde semble bien sombre. La conférencière n'a pas décu cette attente.

où l'avenir du monde semble bien sombre. La conférencière n'a pas déçu cette attente. Après avoir montré l'activité et le dévouement des femmes anglaises pour toutes les tâches de guerre, elle réaffirma, ce que l'on a dit maintes fois, que cette collaboration (qui contribua pour une grande part au salut de l'Angleterre), avait été possible grâce à l'organisation préalable des femmes anglaises et à leur coopération depuis de longues années dans la vie publique.

Ce témoigrage, apporté, en personne, par

dans la vie publique.

Ce témoignage, apporté, en personne, par une représentante «chevronnée» du peuple anglais, est précieux pour notre cause; il donne la preuve toujours contestée par nos élecses, que les femmes peuvent vrai-

ment agir de façon décisive et utile pour résoudre des problèmes qui se posent à tous les peuples, dans la situation actuelle.

Que l'on pose la question de la lutte des classes, du service domestique, (qui menace la vie de la famille même), celle de l'enseignement complémentaire aux adultes, celle des salaires féminins, ou même des « displaced persons », on constate que les femmes, lorqu'elles jouissent des droits politiques, trouvent des solutions, qu'elles cherchent à les rendre de plus en plus adéquates et qu'elles ont en main les moyens de les mettre en œuvre. Ces moyens-là, nous manquent, à nous autres femmes suisses, et chaque fois que nous voulons obtenir quelque chose, il faut remuer des montagnes grosses comme la Jungfrau). Ainsi, Miss Margaret Bondfield dispensa le courage et l'optimisme que l'on était pensa le courage et l'optimisme que l'on était venu chercher. Au cours de son existence, elle a vu s'accomplir des réformes qui, dans sa jeunesse apparaissaient comme des rèves insensés, elle peut donc affirmer que l'esprit sensés, elle peut donc affirmer que l'esprit de solidarité, la bonne volonté et la £oi, mis au service des causes justes, sont des leviers de réussite irrésistibles.

A. W. G.

d'hui sans foyer, sans travail et sans espoir.

d'hui sans foyer, sans travail et sans espoir. Leur situation ne s'est pas améliorée et demeure tragique. Les souffrances morales et physiques qu'ils endurent imposent aux Gouvernements la nécessité d'élaborer des plans plus vastes d'émigration.

Le Congrès demande instamment aux Gouvernements de se charger d'établir les Réfugiés dans des régions appropriées. D'assurer leur transport, de les accepter avec leur famille. Les aider à prendre place dans la vie et leur nouvelle patrie et de leur accorder peu à peu tous les droits civiques.

Le Congrès dans un esprit de solidarité humaine fait appel aux femmes pour qu'elles prennent une part active à la solution de ces problèmes.

Ce que veulent nos gymnastes féminins et leurs autorités

L'Association fédérale de la gymnastique fémi-nine est en quelque sorte un robuste drageon issu de la Société fédérale (S.F.G.) qui célébra le cen-tenaire de sa fondation en 1932 lors de la fête fédérale d'Aarau. Celle-ci la soutient et l'encou-rage par des subsides. Une société est-elle momentanément troublée dans son activité par manque de direction technique, elle peut avoir re-cours aux services d'un moniteur itinérant, pour le déplacement duquel elle reçoit une modeste subvention. Est-elle, par ailleurs, dans la gêne pour se procurer un minimum d'engins (an-neaux, ballons, matériel de jeux), sur sa requête, la S. F. G. lui vient en aide. En outre, c'est elle encore qui pourvoit, d'entente avec la Com-mission technique, à l'organisation et au finance-ment des cours d'initiation, de formation et de perfectionnement des moniteurs et monitrices des sociétés féminines. Par contre, c'est aux techni-ciens de l'association féminine qu'appartient la tâche d'établir la matière et le programme de ces tache d'établir la mattère et le programme de ces cours-là. Ces derniers sont donnés chaque an-née et s'adressent à tous les dirigeants techni-ques des sociétés. Ils peuvent ainsi venir renou-veler, aérer, améliorer leurs moyens d'enseigne-ment. C'est là une garantie de l'excellence des leçons qui se donnent au sein de nos sections de

1. en ce qui concerne la formation, dans les différentes écoles qui forment des sages-femmes,

a) choisir avec un soin particulier les élèves de

b) suivre un programme unifié qui s'étendrait

sur deux ans.

2. en ce qui concerne l'organisation de la pro-

fession, il faudrait en faire une profession «pleine» et à revenus suffisants. Comment? Les solutions sont différentes selon qu'il s'a-git de la ville, de la campagne ou de la monta-

git de la ville, de la campagne ou de la monti-gene. Pour les villes, de même pour les régions parsemées de cliniques ou d'hôpitaux, on pour-rait envisager l'engagement de la sage-femme par un de ces établissements, tout en lui laissant la possibilité d'exercer sa profession au dehors dans une circonscription bien définie. Ce système

aurait l'avantage de ne pas lui laisser perdre de vue les nouvellse méthodes médicales et sani-taires, lui permettant ainsi de se perfectionner d'une façon constante. Elle serait au bénéfice

d'un salaire mensuel fixe et ses heures de travail seraient réglementées.

Dans les contrées à population moyenne ou

même assez dense et qui disposent de bons moyens de communications, plusieurs localités pourraient désigner une sage-femme commune, afin que son champ d'activité soit suffisamment

étendu et puisse lui assurer un salaire suffisant. Elle pourrait disposer d'une petite auto et aurait

on devrait

ges écoles,

gymnastique. Moniteurs et monitrices sont pré-

gymnastique. Moniteurs et monitrices sont pré-parés à être autant des éducateurs que des entrai-neurs et des conseillers dans cette discipline. N'oublions pas que les chefs techniques fédé-raux sont presque tous des pédagogues qui étu-dient constamment ce qui physiologiquement et psychologiquement, semble le mieux convenir au développement du corps féminin. Exercices de pas, de sautillés pour assouplir les jambes: travail au plancher ou à terre pour fortifier le bassin et les hanches; suspensions, claus et balanbassin et les hanches; suspensions, élans et balan-cements aux anneaux ou à la barre fixe pour les épaules et les bras; sauts, courses, jets du boulet et jeux pour développer le courage, la décision, la volonté et l'esprit d'équipe, enfin na-tation, patinage et sports d'hiver pour préparer le corps à « tenir » contre les traîtrises du froid, des frimas et de l'eau.

Il faut souligner ici que tout le programme, qui sera détaillé à l'occasion des divers cours, se maintient et évolue en respectant la méthode de maintient et evolue en respectant la méthode de la gymnastique féminine qui ne vise qu'à assou-plir, fortifier, préparer la femme à ses devoirs de mère, à faire face à ses innombrables beso-gnes ménagères, à lui fournir les moyens phy-siques de résister solidement aux heures les plus critiques de la vie, à jouir enfin d'une vieillesse exempte d'infirmités.

exempte d'infirmités. 
Et nos autorités centrales veulent que 1947 soit une année d'essor, d'intérêt et de confiance pour la gymnastique féminine. Une grande action de propagande est déclenchée sur tout le territoire suisse par les sections fédérées, les comités et tous les membres, aux fins d'amener à l'association féminine de la gymnastique forces numériques nouvelles, équilibre, santé et bonheur à notre sexe prétendu faible.

Que 1947, année de la Fête fédérale des gymnastes à Berne, puisse dessiller les veux de tou-

nastes à Berne, puisse dessiller les yeux de tes et de tous.

Alf. P.

## Brochures recues

J. M. LECHNER: Un projet rationnel de finan cement de l'Assurance-vieillesse. Genève, Li brairie Naville.

Aide aux émigrés. Rapport annuel. 25, rue Pierre-Fatio. Genève.

la possibilité, sans une trop grande perte de temps, de desservir ces diverses agglomérations. Les difficultés sont plus grandes dans les ré-

gions montagneuses, toutefois ce sont ces ré-gions qui devraient pouvoir compter sur des sages-femmes très bien formées; celles-ci seront en effet appelées à être plus qu'une simple sage-femme, du fait que médecine et infirmières sont difficiles à atteindre, elles devront enseigner la puériculture, donner des conseils aux mères, des soins aux malades.

Nous n'avons donné ici qu'un bref apercu sur le contenu de cette brochure, elle comporte en outre 17 tabelles très intéressantes qui exposent les prescriptions cantonales citées dans les différents chapitres ainsi que différentes opinions des sages-femmes elles-mêmes. M³ G. Niggli, la secrétaire du Secrétariat féminin suisse, bien cause des sages-femmes, cause qui est en étroit rapport avec la santé du peuple.

P. S. L'association suisse des sages-femmes se fera un plaisir d'envoyer gratuitement un exemplaire de cette brochure en allemand aux associations-membres du Secrétariat que la q



## DE-CI, DE-L

Fixée dans les environs de Lausanne, une Hollandaise, Mmc Lisbeth Doyer, faisait par plaisir de la céramique; la guerre vint qui la sépara de sa famille et l'obligea à se débrouiller; elle a pris des leçons avec Bonifas, à Genève, et se construit maintenant à Epalinges un atelier et un four très bien équipé qui lui permettront de faire des pièces de céramique aussi personnelles que bien dessinées, bien coloriées, bien cuites. Elle expose, ces jours-ci, à Lausanne chez M<sup>III</sup>e H. Cuénoud, dans sa boutique d'art rustique Muse I. Chenoud, dans sa boutque d'art rustique suisse, de charmantes choses faites pour réjouir les yeux: plaques, masques, poissons, boutons de céramique généreusement coloriés, au dessin très pur, le tout dégageant une incontestable impression d'harmonie et de goût très sûr.

Dentistes scolaires.

Mme Christiane de Loës et Mlle Elisabeth Dind ont été nommées dentistes scolaires à Lausanne.

#### Une bonne nomination.

Mme Annie Dutoit, avocate à Lausanne, a été nommée par le Conseil d'Etat membre-suppléant de la commission cantonale d'interne-

ent administratif.
Cette commission, créée en vertu de la loi du 8 décembre 1941 sur l'internement adminis-tratif, est composée de trois membres et de deux suppléants; la loi permet d'interner les prostituées et les souteneurs d'habitude, les personnes qui trouvent dans le jeu clandestin une partie appréciable de leurs moyens d'existence, les gens qui s'adonnent à l'inconduite et à la fai-

# A La Halle aux Chaussures

M<sup>me</sup> Vve L. MENZONE Solidité - Elégance 5 º/o escompte en tickets jaunes de Rive, Angle Boulevard Helvétique,

teint tout, nettoie tout!



## COMTE HOTEL **VEVEY - LA TOUR** Confort - Belle situation - Jardin

## Liste d'ouvrages nouveaux :

I CHA compris CARNEGIE. Comment se faire . Fr. 4,50 L. BROMFIELD. 6,25 MAZO DE LA ROCHE. La vraie maison 5.85 La vallée heureuse J. ROY. 6,75 N. SHUTE. Prisonnier du passé » CAVIN. Kaj Munk . . E. GOUDGE. Le pays du dauphin vert chez NAVILLE &  $\mathbf{C}^{ ext{\tiny IE}}$ 

Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions

tion intéresserait. Nous prions ces associations de s'annoncer.

Secrétariat féminin suisse,